



CLIMATO-REALISTES

[http://www.skyfall.fr/?page\\_id=1613](http://www.skyfall.fr/?page_id=1613)

## Pendant la primaire, pales et dette encore et toujours désespèrent!

Pendant la primaire de la droite et du centre la vie continue, ses avatars également.

Depuis longtemps, notre association, Houdain Environnement, se pose la question basique suivante: "Qui va réellement payer le démontage des éoliennes de 150-180 mètres de haut qui vont agrémenter discrètement le paysage du Parc Naturel Régional de l'Avesnois?". Cette question a déjà été adressée à de multiples reprises aux élus locaux<sup>1</sup>, et apparaît en pages 8 et 14 de notre contre-expertise<sup>1</sup>.

Précisons qu'à ce jour, aucune réponse ne nous a été fournie, ce qui semble prouver que c'est flou et donc qu'il y a un loup nous dirait Martine. A.

Comme par hasard, d'autres citoyens se posent exactement la même question. Nous ne résistons pas au plaisir de vous adresser en pièce jointe les constats preuves à l'appuis, que cette affaire va laisser des traces. Tout ceci ressemble furieusement à une arnaque consentie à l'insu de notre plein grès. Les promoteurs s'arrangent pour piéger les naïfs (élus et propriétaires fonciers) lors de la signature des baux et contrats d'installation des ventilateurs (Cf pièce jointe: revue de presse du 25/11/2016). En résumé, les propriétaires fonciers seront priés de passer à la caisse pour assurer le démontage des éoliennes. Comme prévu, les 50 000 euros provisionnés pour le démontage de chaque machine sont quasiment homéopathiques par rapport au coût réel de l'opération (413 000 euros et sans toucher au socle en béton...).

C'est donc au bas mot 360 000 euros que le propriétaire foncier devra trouver. Bonne chance, surtout si le même locataire se retrouve avec plusieurs machines sur ses parcelles!

Toujours pour s'amuser, localement, la moitié des propriétaires fonciers sont belges. Vue les montants à sortir attendons nous à un magnifique bras d'honneur au moment de passer à la caisse.

Mais alors qui va payer?

C'est simple, c'est nous. Il est prévu l'installation de 4 machines, c'est donc environ 1 440 000 euros qu'il va falloir déboursier. A priori la douloureuse tombera dans 15 ans, la plupart des élus ayant pris cette lumineuse décision ne seront plus là... Merci pour les suivants.

Tout ceci serait amusant si la situation financière de notre pays n'était pas légèrement préoccupante. En toute décontraction, notre dette publique dépasse maintenant 2 150 milliards d'euros. La dette invisible de l'État, dite « hors bilan », est encore plus importante. Elle intègre les nombreux engagements à venir, par exemple les retraites de la fonction publique dues et non compensées par des cotisations futures. Elle apparaît discrètement dans divers rapports : celui de Michel Pébereau en 2005 ou, plus institutionnel, celui de la Cour des comptes qui l'estimait proche de 150% du PIB, soit 3.100 milliards à ajouter, de façon à atteindre le total de 4.923 milliards ! Chaque habitant porte sans le savoir plus de 80.000 euros de dette à la louche.

### Conclusion

80 000 euros par tête de pipe (la mienne et la vôtre) + 1 400 000 euros à éponger dans une ambiance festive citoyenne, responsable et durable, ça va marquer les esprits et faire émerger des tas de citoyens éco-conscientisés. Vive l'écologie idéologique.

### Bibliographie

1. <http://www.lecolocritique.fr/eolienne/combat-local/>
2. <http://www.contrepoints.org/2016/11/26/272935-deminera-bombe-a-retardement-a-presidentielle>